

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 FEVRIER 2014

- n° 118 de MM. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et Jean-Noël Gex (PLR), ainsi que de 16 cosignataires, demandant au Conseil communal l'étude d'un parking public au chemin Montrevers

M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) présente son postulat de la manière suivante:

"La plan directeur de la ville historique (PDH), quartier du Bourg, prévoit l'aménagement d'un parking au chemin Montrevers, à l'emplacement du petit terrain de football (cf. plan Michel Waeber 016 et rapport explicatif, page 19) qui se trouve sur fonds communal.

Suivant les principes de simultanéité et de localisation des places de parc à supprimer dans quatre secteurs du Bourg, énoncés par deux Conseillers communaux lors de la séance d'information du 4 novembre 2013, l'étude demandée revêt toute son importance dans le cadre du volet 'Stationnement' du PDH, quartier du Bourg'. Elle offrira au secteur 4 de la rue de Morat un nouveau lieu de stationnement centralisé, qui sera affecté selon les besoins de la commune.

L'étude de ce nouveau parking portera sur le nombre possible de places de parc, le type de revêtement et les mesures paysagères pour intégrer au mieux le parking dans le site."